

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 14
Nombre de Membres votants : 15

Date de la convocation : 01 avril 2026
Convocation affichée le : 01 avril 2026
Procès-verbal affiché le : 2026

L'an deux mil vingt-six, le 09 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle du conseil municipal sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Jean-Pierre BATTAIS — Véronique PICHERIT — Alain RENAULT — Nadine CORBEL — Marie-Hélène BRANDILLY — Dominique ABALAIN — Christian DARTOIS — Patrick MOUSSET — Sébastien LEFEUVRE — Cathy SAGET — Virginie ROBIOU — Frédéric CHEVILLON — Florence LE NEN

Absent excusé : Céline ROUVRAIS donne pouvoir à Virginie ROBIOU,

Dominique ABALAIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2026/29	Affectation du résultat 2025 Budget Commune
-------------------------	--

Après l'approbation du compte financier unique 2026 du budget de la commune, il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au Compte Financier Unique 2026 du Budget de la commune.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	142 013,86
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	384 052,22
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	526 066,08
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-147 281,42
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	30 995,00
Besoin de financement F. = D. + E.	116 286,42
AFFECTATION =C. = G. + H.	526 066,08
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	416 286,42
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	109 779,66
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

15 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver l'affectation du résultat telle que présentée ci-dessus.

SIGNATURES

Le Maire,
Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,
Dominique ABALAIN

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Dominique Abalain, the Secretary of the meeting.